



Projet d'installation solaire à

Charroux, dans la Vienne (86)

Notre projet agrivoltaïque de la Maillerie couvre le financement, la construction, l'exploitation, la maintenance et le démantèlement d'une ferme solaire d'une capacité de production de 16,5 MWc, qui produirait environ 24,6 millions de kWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 11 000 personnes (source : agence ORE, 2 223kwh/habitant/an).

Totalement en phase avec la vision de l'agrivoltaïsme que nous portons, le projet s'inscrit en continuité des pratiques d'une exploitation agricole locale. Le site de la Maillerie accueille une activité d'élevage de vaches limousines et angus en pâturage tournant. Cette pratique agricole vise à densifier ponctuellement le pâturage sur de petits espaces et à optimiser la gestion des pâtures en apportant un amendement organique naturel et en limitant l'apparition de mauvaises herbes.

Les études environnementales se sont achevées en juillet 2025. Les inventaires réalisés lors des études d'impact ont permis d'identifier de faibles surfaces aux caractéristiques pédologiques humides. Ces zones seront évitées dans le schéma final de l'implantation de notre projet.

En amont du lancement des études, pour s'assurer d'une bonne intégration locale et information autour du projet, le projet envisagé a été présenté aux élus du territoire et a notamment reçu un avis favorable du Maire pour le lancement des études. Le projet devrait également être intégré aux zones d'accélération EnR prévue dans la loi AER.

Nous prévoyons de déposer une demande de permis de construire au cours du quatrième trimestre de 2025. Lors de la phase d'instruction, une enquête publique sera menée courant 2026 par un commissaire-enquêteur nommé par la préfecture.

CHIFFRES CLÉS



24 600 MWh

d'électricité produite chaque année



16,5 MWc

de puissance maximale



11 000

personnes approvisionnées chaque année (équivalent)



6,5

hectares de panneaux sur 37,5 hectares de superficie clôturée



6 900

tonnes de CO₂ évitées chaque année (estimation comparée au mix européen)

Participez !

Vous souhaitez obtenir davantage de renseignements sur notre projet de ferme agrivoltaïque ?

Partager votre avis ou émettre des recommandations ?

Nous répondons à toutes vos demandes adressées par e-mail à l'adresse philippe.perez@lightsourcebp.com ou par courrier à :

Lightsource bp, 1165, rue Jean-René Guillibert Gauthier de la Lauzière, CS 20583, Les Milles Cedex 02, 13290 Aix-en-Provence.

Nous nous ferons un plaisir d'organiser un entretien avec un membre de notre équipe pour répondre à vos questions.

 **Projet d'installation solaire à**

Projet de ferme agrivoltaïque de la Maillerie, à Charroux

Après la réalisation des études environnementales, nous projetons l'implantation suivante, qui sera éventuellement amenée à évoluer avec les recommandations issues des consultations publiques ou des retours des services instructeurs.

Le projet se veut exemplaire en termes d'agrivoltaïsme et servir de référence aux futurs projets dans le département de la Vienne.



Préservation des zones humides

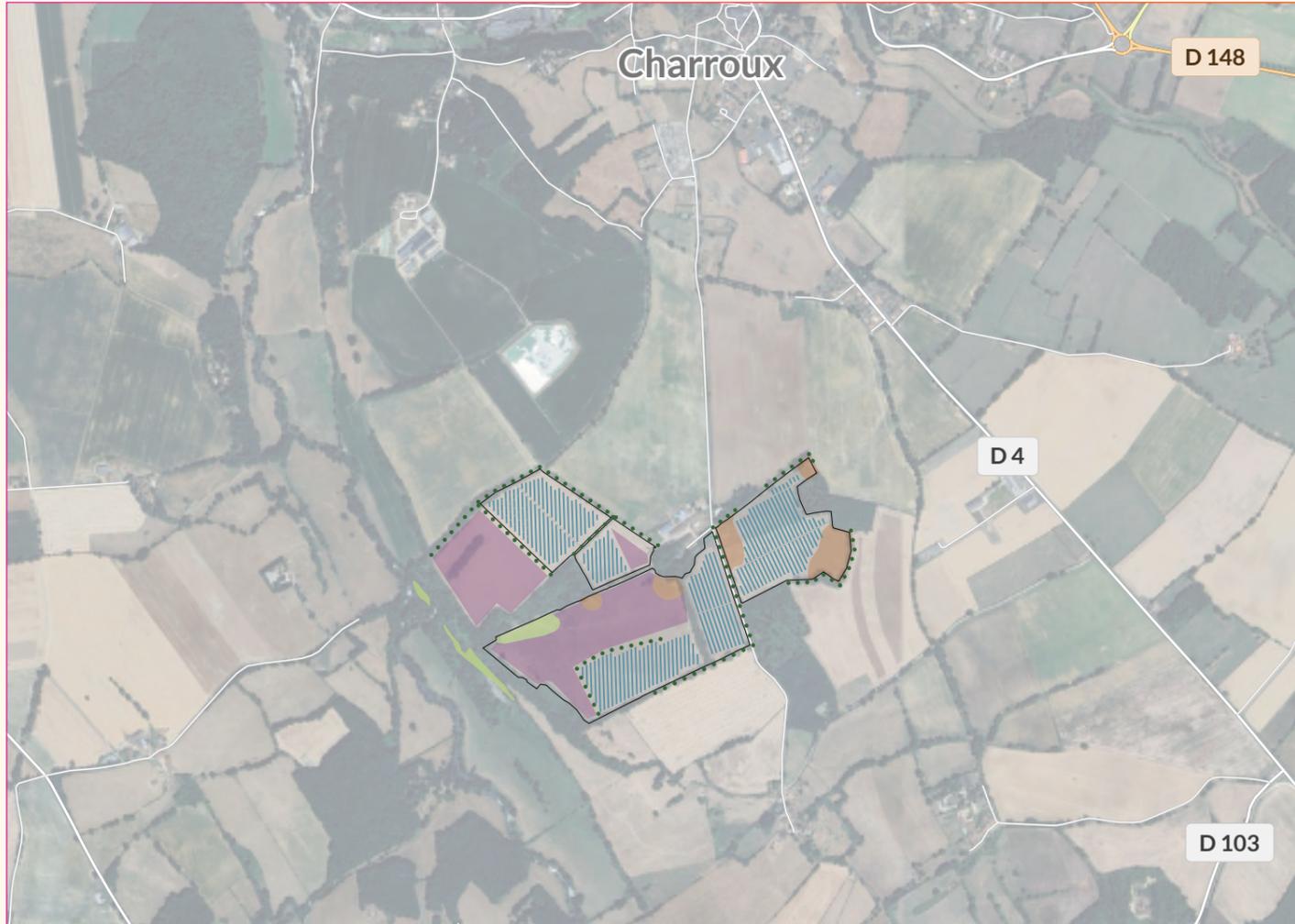
L'implantation de structures photovoltaïques sur les zones humides pédologiques sera totalement évitée. Un travail sur des modalités de pâturage adaptées favorablement à ces milieux est en cours sur les autres zones non équipées.



Poursuite de l'activité d'élevage et transmission d'exploitation à un jeune agriculteur

Le projet agrivoltaïque est associé à la transmission de l'exploitation à un jeune agriculteur, qui comprend notamment la stabulation présente sur site ainsi que le troupeau bovin composé d'une cinquantaine de vaches allaitantes. L'exploitant en place assurera durant les premières années du projet un accompagnement au jeune repreneur, qui travaille déjà ponctuellement sur l'exploitation en tant que salarié agricole.

Grâce à l'installation de paddocks clôturés et aménagés, notre projet agrivoltaïque favorisera la bonne gestion du troupeau en fournissant un abri supplémentaire aux animaux (protection contre la pluie, la grêle, le vent, le soleil grâce à l'ombrage, etc.) et des conditions de travail optimales aux exploitants. L'espacement entre rangées a été pensé pour s'adapter au passage des engins agricoles et aux pratiques de l'exploitation.



Préservation de la biodiversité

Nous nous engageons à un gain net de biodiversité sur notre projet. Ainsi, nous ensemencerons des espèces locales pour créer des haies qui favoriseront les déplacements de la petite faune (corridors écologiques), créerons des hibernaculum propices à la reproduction des reptiles, adapterons le pâturage aux zones humides et aménagerons une clôture permettant le passage de la petite faune (ex. : hérissons, lapins, etc.).

-  Trackers photovoltaïques
-  Clôture type agricole
-  Plantations ou renforcement de haies
-  Retrait / Évitement paysager
-  Zone humide floristique
-  Zone humide pédologique



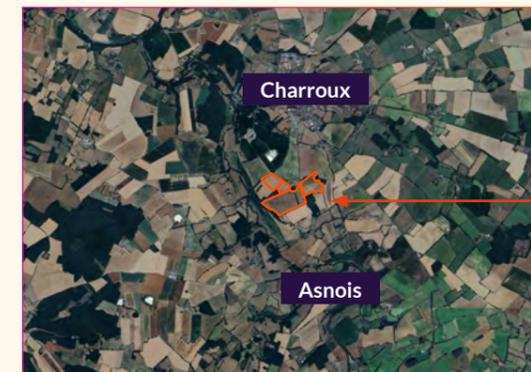
Intégration au SPR de Charroux

Conformément au règlement du SPR, les panneaux ne seront pas visibles depuis la voie publique. Toutes les haies existantes seront conservées et de nouvelles haies seront plantées pour une meilleure intégration paysagère de nos installations.



Ensemencement de prairies

À l'issue des travaux, les prairies seront réensemencées avec un mélange de semis adapté à l'ensoleillement et à la température sous les panneaux qui favorisera une pousse plus longue l'hiver et l'été, contribuant au bien-être des animaux en leur fournissant une alimentation de plein air et de qualité le plus longtemps possible sur l'année.



FAQs

Y a-t-il un risque de détournement du foncier agricole au profit de la production d'énergie ?

L'agrivoltaïsme associe exploitation agricole ou élevage et production d'électricité sur une même parcelle de terre, avec la priorité à l'usage agricole. Nos panneaux surélevés sont parfaitement adaptés pour éviter la compétition des usages sur un même foncier et contribuent à lutter contre la déprise agricole.

À qui incombe l'entretien des installations ?

Pendant l'exploitation, nous nous chargeons de la maintenance des installations. Plusieurs fois dans l'année, nous envoyons des spécialistes sur site pour nettoyer les panneaux en profondeur. Et entre chaque visite, la pluie suffit généralement à ôter les salissures et la poussière en surface. L'exploitant agricole réalisera l'entretien de l'herbe sous les panneaux et des haies végétales au sein du projet.

Les panneaux ont-ils une incidence sur le rendement agricole ?

Aujourd'hui, les études confirment que les installations photovoltaïques protègent les prairies des aléas climatiques, comme la sécheresse, la grêle ou le gel, réduisent la température de l'air et du sol en journée ainsi que les amplitudes thermiques, diminuent l'évapotranspiration et permettent de conserver le potentiel fourrager global. Des recherches complémentaires sont en cours à ce sujet au sein du Pôle de recherche sur l'agrivoltaïsme conduit par INRAE, dont nous sommes membres.

Quid du bien-être animal ?

Plusieurs études, dont celles d'INRAE, indiquent que les panneaux solaires améliorent le confort des animaux, notamment grâce à l'abri ombragé qu'ils leur procurent. Les animaux s'abritent sous les panneaux en cas d'intempéries.

Projet de ferme solaire



Concertation avec les communautés riveraines

Chez Lightsource bp, nous sommes convaincus que la réussite d'un projet réside dans la concertation avec les communautés de riverains, d'agriculteurs et les pouvoirs publics tout au long de son développement. En ce sens, nous organisons régulièrement des permanences publiques avec les habitants pour les informer sur nos projets à l'étude, recueillir leurs recommandations et échanger sur le solaire et nos activités.

Pour vous présenter ce projet agrivoltaïque sur votre territoire, nous organisons une permanence publique le **mercredi 15 octobre 2025, de 13h à 19h, à la salle du Foyer Charlois (3 rue de Paille - 86250 Charroux)**. Il s'agit d'une démarche de concertation volontaire en amont de l'instruction du projet.



Le 15 octobre 2025

À la salle du Foyer Charlois à Charroux
13h - 19h

En savoir plus

Besoin d'informations complémentaires ? Contactez-nous par e-mail à philippe.perez@lightsourcebp.com ou par courrier postal à l'adresse suivante : **Lightsource bp, 1165, rue Jean-René Guillibert Gauthier de la Lauzière, CS 20583, Les Milles Cedex 02, 13290 Aix-en-Provence**. Nous nous ferons un plaisir d'organiser un entretien avec un membre de notre équipe pour répondre à vos questions.

E | contact.fr@lightsourcebp.com

W | www.lightsourcebp.com/fr

QUI NOUS SOMMES

Nous sommes Lightsource bp, un leader mondial du développement, de la gestion et de l'exploitation de projets solaires. Depuis près de 15 ans, nous utilisons la lumière du soleil pour alimenter notre planète avec une énergie propre, durable et responsable en déployant des projets solaires d'envergure, notamment dans l'agrivoltaïsme.

